

Application de l'article 7 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal. Motion déposé par Sofia Seddouk (groupe Ecolo-Groen), Lotfi Mostefa (groupe PS-Vooruit), Sofia Bennani (groupe Les Engagés) et Nicole Bomele (groupe Défi), relative à la réforme de collecte des ordures ménagères.

G. BORBONARO, au nom du groupe « PTB », présente la motion relative à la réforme de collecte des ordures ménagères.

Vu qu'on en parle dans les médias, il suppose que tout le monde est au courant de cette réforme. Il avoue qu'ils voulaient déposer cette motion plus tôt, mais tout compte fait, ce n'est pas plus mal de la déposer aujourd'hui car cela permet de voir les conséquences d'une telle réforme.

La réforme consiste en l'introduction obligatoire du sac orange pour tous les Bruxellois. Il n'a rien contre son introduction, ni contre le fait de vouloir mieux trier à Bruxelles.

Avec cette réforme, on supprime une collecte des deux collectes hebdomadaires de sacs poubelles blancs dans dix communes bruxelloises. Anderlecht n'est pas encore concerné car le Ministre MARON souhaite avancer par étapes. Il n'y a pas de date définie pour Anderlecht mais cela va arriver également.

Beaucoup de personnes habitent dans des petits appartements, dans des logements sans extérieur, sans balcon, sans jardin, sans cave et même sans garage. Ça, c'est la réalité à Bruxelles.

Ces personnes doivent garder 4 sacs de déchets dans leur logement sans compter les vidanges en verre, ce qui fait beaucoup pour des petits logements. Il faut également tenir compte de la situation sociale des personnes. Il est bien de vouloir trier mais il faut aussi mettre en place des mesures pour accompagner et aider le tri, ce qui n'est pas le cas de la réforme actuelle.

En plus du problème du manque de place, il y a celui des odeurs. Les couches des bébés et les aliments sentent très vite mauvais. Le problème au niveau des sacs orange est qu'il n'y a qu'une seule collecte hebdomadaire de ce petit sac d'une capacité de 30 litres.

Pour les familles nombreuses, ou au moins deux enfants, le sac se remplit extrêmement vite et il faut attendre une semaine entière pour sortir les sacs orange. Que se passe-t-il lorsque les gens n'ont plus le choix ? A un moment donné, ils sont forcés de les sortir sur la rue mais il y a alors un risque de dépôts clandestins. G. BORDONARO ne parle même pas des aspects pratico-pratiques dans cette réforme (manque de communication et d'information, changement d'horaire, ...). On parle de la motion en tant que telle : imposer un sac orange et supprimer une collecte de sac blanc dans certaines communes. Le fait qui nous concerne ici est celui qu'il n'y a qu'une collecte hebdomadaire de sac orange.

Ce que le groupe « PTB » demande à la Région, c'est d'avoir une vision à moyen et long terme pour résoudre structurellement le problème de poubelles à Bruxelles, car il y en a beaucoup trop. Tant que ce plan ambitieux ne sera pas mis en place, le groupe « PTB » demande le maintien de la double collecte hebdomadaire des sacs blancs à Anderlecht.

Le groupe « PTB » se positionne pour la maintenir mais aussi pour ajouter une seconde collecte de sacs orange pour permettre un meilleur roulement pour les habitants.

Dans cette vision à moyen terme, le groupe « PTB » demande d'obtenir des alternatives et défend depuis longtemps l'idée des containers enterrés ou non enterrés, ou des zones de dépôts, installées dans tous les quartiers de Bruxelles

pour que les personnes puissent sortir leurs sacs et les y déposer lorsqu'elles le souhaitent, cela à maximum 100 mètres de leur habitation.

Le groupe « PTB » demande aussi de systématiser dans tous les nouveaux projets immobiliers de plus de 100 logements en région bruxelloise l'emplacement des espaces de tri et des containers enterrés. Le groupe « PTB » souhaite également envoyer cette motion au Gouvernement bruxellois.

S. SEDDOUK, au nom du groupe « Ecolo-Groen » et des groupes de la majorité indique que ces derniers ont déposé un amendement à la motion du « PTB ». Il a été envoyé par e-mail et va être distribué en version papier. La réforme des collectes des déchets a été mise en place le 15 mai 2023, la fréquence du ramassage des sacs blancs a diminué dans dix communes bruxelloises de deux à une collecte hebdomadaire. Ce n'est pas le cas pour Anderlecht, heureusement. En revanche, à Anderlecht, le calendrier du ramassage a changé. Tout changement d'habitude prend du temps et doit être accompagné au mieux. Depuis quelques années, il existe la possibilité de trier les déchets alimentaires dans un sac orange, en plus des autres solutions existantes telles que le compostage privé ou collectif. S. SEDDOUK signale que ce qui est nouveau depuis le 15 mai est l'obligation du tri alimentaire. Cela semble être une fantaisie bruxelloise, mais dans les faits, ça ne l'est pas. La Région met juste en application une directive européenne sur les biodéchets. Cela se fait et cela se fera partout en Europe. Bruxelles n'est pas la seule à embrayer le pas et heureusement.

Petit à petit, les Bruxellois et les Bruxelloises, dont les Anderlechtois et les Anderlechtoises, ont mis en place le tri des déchets. Au départ avec le « PMC » et les cartons, aujourd'hui avec les biodéchets. C'est une étape en plus et même primordiale. Le groupe « ECOLO-Groen » pense que ce tri est une des meilleures façons de préserver la valeur des matériaux que nous consommons. En effet, aujourd'hui, en région bruxelloise, la masse de déchets allant à l'incinérateur est énorme. On parle de près de 500.000 tonnes de déchets non-triés par an. C'est un gaspillage important auquel nous pouvons remédier en changeant nos habitudes, en triant nos déchets alimentaires via les sacs orange, en réformant la collecte des déchets car elle était loin d'être optimale. La stratégie « Clean Brussels » et la réforme de la collecte permettent aussi à « Bruxelles-Propreté », d'assurer ses autres tâches toutes aussi importantes que le ramassage des poubelles. Bien évidemment, toute réforme est compliquée. Le groupe « ECOLO-Groen » réitère sa volonté d'accompagner au mieux les citoyens et citoyennes de pouvoir mieux prendre en compte les réalités spécifiques de chaque quartier, parfois avec d'autres, voire de meilleures solutions.

C'est pour ces raisons que le groupe « ECOLO-Groen » avec ses partenaires de la majorité, dépose cet amendement. In-fine, toutes et tous ont le même objectif : avoir une vie plus propre et gaspiller moins.

G BORDONARO souligne que sa motion a été introduite il y a un mois. Ce soir, on débat d'un amendement envoyé par e-mail à 19 heures 33, alors que la séance du Conseil avait déjà commencé !

Monsieur le Bourgmestre-Président propose de reporter le point en fin de séance et de laisser le temps aux Conseillers de l'amendement exposé oralement par S. SEDDOUK.

G. BORDONARO rappelle que cette motion a déjà été reportée deux fois et souhaite enfin obtenir un vote à son sujet.

Monsieur le Bourgmestre-Président estime que les deux textes sont compatibles et il regrette que les chefs de groupes n'aient pas eu l'occasion de pouvoir composer un texte qui convienne à tout le monde, qui soit unanime et qui aurait probablement plus de force que des motions séparées.

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que les Conseillers ont eu le temps de prendre connaissance du texte déposé et leur demande s'ils peuvent se mettre d'accord sur un texte conjoint.

G. BORDONARO craint que non car il voit une différence fondamentale entre les deux versions de la motion. Le groupe « PTB » appelle au maintien de la collecte des sacs blancs deux fois par semaine, ce qui n'est pas dit dans la motion présentée par la majorité. Le groupe « PTB » demande deux collectes hebdomadaires des sacs orange. De plus, le groupe « PTB » demande de systématiser l'emplacement d'espaces de tri dans les nouveaux projets immobiliers, critère qui n'est pas repris dans la motion de la majorité. Aussi, le groupe « PTB » demande un plan ambitieux et détaillé, en vue de supprimer les dépôts de sacs poubelles blancs à même le sol dans certains quartiers, cela au profit du développement de containers pour les citoyens.

Il y a une certaine différence entre les deux motions. La motion déposée par la majorité est une motion de soutien à la réforme actuelle. Ce qui n'est pas le cas de la motion du groupe « PTB ».

S. SEDDOUK rappelle qu'à Anderlecht il n'est pas question pour le moment de diminuer le ramassage des poubelles blanches. C'est toujours le cas et elle tenait à le préciser par rapport à ce que G. BORDONARO disait.

Monsieur le Bourgmestre-Président poursuit en propose le vote de l'amendement : le groupe « PTB » est contre, le groupe « MR » s'abstient. L'amendement est donc adopté. Vient ensuite le vote de la motion amendée : le groupe « PTB » est contre, le groupe « MR » s'abstient et les groupes de la majorité sont pour. La motion amendée est acceptée.